

**Allocution d'ouverture de
M. Jakob Schönenberger, président du Conseil de banque,
à l'Assemblée générale des actionnaires
de la Banque nationale suisse
du 24 avril 1998**

Introduction

Dans le domaine bancaire, les mutations structurelles ont marqué une nouvelle accélération en Suisse avec l'annonce de la fusion de l'Union de Banques Suisses et de la Société de Banque Suisse. Contrairement aux bouleversements observés au début des années quatre-vingt-dix, cette fusion revêt une dimension qui dépasse les frontières de notre pays. La vive concurrence régnant sur les marchés internationaux incite non seulement des entreprises industrielles, mais aussi les grandes banques suisses à adapter continuellement leurs structures. Les effets de la mondialisation des marchés font l'objet d'intenses discussions. Il est évident que vouloir se reposer sur ses lauriers n'est un gage de succès ni pour les entreprises ni pour la politique économique.

Les mutations structurelles au sein du secteur bancaire suisse - Une rétrospective

Nous sommes trop souvent enclins à surestimer l'importance du présent et du proche avenir. Un bref regard sur le passé peut nous aider à garder de justes proportions en ce qui concerne les mutations structurelles dans les banques suisses.

En dépit de tous les bouleversements, les tâches que les banques remplissent pour l'économie sont restées fondamentalement les mêmes: offrir des possibilités de placements, procurer des fonds aux entreprises et aux ménages ainsi que fournir des prestations dans le trafic des paiements et la gestion de fortune. Les relations étroites que les banques suisses entretiennent avec l'étranger sont elles aussi une constante. Les premiers banquiers privés déployaient déjà leurs activités à l'étranger et non sur le marché intérieur des crédits, lequel n'offrait guère un terrain propice aux banques du fait de l'abondance des capitaux dans l'ancienne Confédération. Les succès obtenus aujourd'hui encore par les banquiers privés montrent que la Suisse est depuis fort longtemps la patrie de banques aspirant à étendre toujours plus leurs activités sur le plan international.

L'industrialisation, au 19^e siècle, a engendré une forte demande de capitaux. Elle a aussi permis une hausse des revenus, d'où le besoin, du côté de la population, de disposer de formes de placements sûrs, liquides et bien rémunérés. Cette constellation a favorisé le développement de nombreux établissements financiers qui, aujourd'hui encore, marquent de leur empreinte le secteur bancaire suisse. A l'époque déjà, les petites et moyennes entreprises se plaignaient d'un manque de

crédits. Les bons résultats obtenus par les banques cantonales, hypothécaires, coopératives et populaires prouvent que les opérations avec le grand public peuvent être tout à fait rentables en Suisse. Si la situation est aujourd'hui différente, la cause doit en être cherchée plutôt du côté d'un déséquilibre dû à des surcapacités. Je ne vois pas pour quelle raison les opérations bancaires traditionnelles que sont les dépôts et les crédits ne devraient pas, à la longue, être bénéficiaires dans l'une des nations industrielles les plus riches du monde.

Une véritable rupture a été observée dans les années trente. De nombreuses banques n'ont pas résisté aux chocs de la grande dépression, et l'Etat a alors mis en place de nouvelles conditions-cadres pour le secteur financier. La stratégie libérale adoptée en matière de surveillance bancaire s'est révélée bénéfique; conjuguée à la bonne conjoncture économique des années cinquante et soixante, elle a été à la base d'une période de forte croissance pour les banques suisses. L'implantation dans notre pays, à cette époque, de nombreuses banques étrangères montre l'attrait exercé par la place financière suisse. Simultanément, les grandes banques ont entamé une phase d'expansion de leurs opérations internationales, phase qui, en dépit parfois de revers, se poursuit aujourd'hui encore.

Sur le marché suisse, l'expansion des banques s'est achevée abruptement à la fin des années quatre-vingt. Le démantèlement de pratiques cartellaires et l'affaiblissement de la conjoncture ont mis au jour des structures malsaines qui s'étaient formées au sein de l'économie et du secteur bancaire. Le système des crédits en Suisse, qui repose comme nul autre au monde sur la garantie hypothécaire, a subi de plein fouet la chute des prix dans l'immobilier. Après la fermeture des guichets de la Caisse d'Epargne et de Prêts de Thourne, une vague de restructurations a entraîné la disparition de près d'une centaine d'établissements bancaires. A de rares exceptions près, ces restructurations se sont déroulées sans recours à des fonds publics. Entre 1991 et 1996, les banques ont opéré, pour l'essentiel par leurs propres moyens, des amortissements atteignant le montant considérable de 42 milliards de francs sur leurs crédits à la clientèle suisse. Parmi les établissements les plus touchés figurent naturellement ceux dont l'activité porte principalement sur les crédits à la clientèle suisse et dont la structure des produits est peu diversifiée. L'adaptation aux conditions régnant sur le marché a exigé de douloureuses corrections dans la politique commerciale. Grâce à ces adaptations, la plupart des banques cantonales et régionales peuvent elles aussi regarder aujourd'hui l'avenir avec un certain optimisme.

Les restructurations ont eu en outre de lourdes répercussions sur le personnel bancaire. Après des années de forte expansion, maintes banques ont dû réduire sensiblement leur personnel. Ces réductions d'effectifs se sont faites en grande partie par des départs naturels et des mises à la retraite anticipée, si bien que les licenciements ont été relativement peu nombreux. Le personnel, qui avait bénéficié pendant des années de la forte croissance dans ce secteur, a ressenti profondément les effets de ce renversement de tendance.

Perspectives

A l'avenir, le système financier se transformera encore sous l'influence des changements économiques, technologiques, légaux et réglementaires. La fusion de deux grandes banques ne signifie pas la fin des mutations structurelles pour la place financière suisse. De nouvelles formes de distribution pour les services financiers, le rôle croissant du marché des capitaux pour le recueil et le placement de fonds ainsi que de nombreuses autres évolutions, en partie imprévisibles, contraindront les banques suisses à adapter leurs activités aux conditions toujours en mouvement sur les marchés. Les établissements qui seront en mesure de répondre aux besoins en constante évolution de leur clientèle, sans toutefois négliger la question des coûts et des risques, tireront le mieux leur épingle du jeu. Pour les grandes banques en particulier, cela peut impliquer une tendance accrue à l'internationalisation des activités. Pour d'autres établissements bancaires, une politique axée sur une bonne connaissance des particularités locales et sur la proximité sera peut-être la plus prometteuse.

Le rythme élevé des changements au sein du secteur financier place les banques mais aussi leurs autorités de tutelle face à de grands défis. A l'avenir également, ces autorités auront pour tâche de veiller à ce que la concurrence règne entre les établissements, de protéger les créanciers des banques et de sauvegarder la stabilité du système bancaire. Assurer la solvabilité de chaque établissement prend ici une importance fondamentale. La tâche de la Commission fédérale des banques et des autres autorités de surveillance est devenue plus exigeante, notamment à la suite de l'internationalisation croissante des opérations financières et de l'apparition de nouveaux instruments financiers. Le projet de la Commission des banques de mobiliser davantage de ressources pour la surveillance des grands établissements financiers qui sont implantés en Suisse tient compte de la complexité des risques de ces sociétés et mérite par conséquent d'être soutenu.

Il est également dans l'intérêt de la Banque nationale que les grandes banques soient soumises à une surveillance efficace. La principale contribution de l'institut d'émission à la solidité du système financier consiste à mener une politique monétaire axée sur la stabilité. La Banque nationale joue en outre le rôle de prêteur ultime ("lender of last resort"). Ses expériences dans ce domaine sont fort heureusement modestes, et la Banque nationale se passe volontiers d'en acquérir d'autres. C'est pourquoi elle a un intérêt évident à ce que les grandes banques ne mettent pas en jeu, par leurs opérations mondiales, leur solvabilité et leur solidité. Le contraste entre l'importance des grandes banques suisses sur le plan international et l'étroitesse de leur marché intérieur est de nature à créer, sous l'angle de la protection du système, des difficultés à ne pas négliger. Aussi la Banque nationale soutient-elle les mesures contribuant à réduire les risques dans le système financier international.

Il ne faudrait pas tirer prétexte des mutations économiques pour mélanger les tâches des intervenants sur les marchés et celles des pouvoirs publics. La responsabilité de ces derniers porte sur l'aménagement des conditions-cadres, au sein desquelles les agents économiques peuvent développer leurs activités. A l'intérieur du cadre défini par l'Etat, ces intervenants doivent assumer la responsabilité qu'implique l'accomplissement de leurs tâches. Récemment, la crise financière asiatique a mis une fois encore en évidence le prix à payer pour avoir confondu les responsabilités

de l'Etat et des particuliers, notamment lorsque des crédits importants sont octroyés sur la base de critères politiques. Lors de l'aménagement des conditions-cadres par l'Etat, une marge suffisamment grande doit être laissée aux forces du marché afin que celles-ci puissent inciter à plus d'autodiscipline. Seul un secteur financier où les forces du marché jouent leur rôle peut contribuer durablement à la prospérité.